

RJL PCS: PERSPECTIVES SUR LES MARCHÉS

11 AVRIL 2025 (12:21 PM EDT)

RJL Stratégie et placement (Canada) | RJLInvestment.StrategyCanada@raymondjames.ca
Neil Linsdell, responsable de la stratégie de placement | 438.843.0150 | Neil.Linsdell@raymondjames.ca
Eve Zhou, Analyste principale, Stratégie d'investissement | 647.577.8766 | eve.zhou@raymondjames.ca
Taha Aamir, Associé, Stratégie de placement | 647.837.2259 | Taha.Aamir@RaymondJames.ca

Perspectives du marché : la semaine qui a suivi le « Jour de la libération » a été marquée par une volatilité extrême

Quelle semaine! Les marchés se sont repliés de façon spectaculaire depuis la semaine dernière, en réponse aux tarifs réciproques américains annoncés le 2 avril, qui étaient beaucoup plus élevés que prévu. Par la suite, les États-Unis et la Chine ont entamé plusieurs séries de ripostes croissantes, avant qu'une pause de 90 jours ne soit annoncée pour les 60 pays qui faisaient face à des tarifs douaniers allant jusqu'à 50 %, bien qu'un taux de base de 10 % pour la plupart des pays demeure en vigueur.

Alors que nous passons en revue les sections suivantes et expliquons comment nous en sommes arrivés là et ce qui pourrait se produire ensuite, ce qu'il faut retenir, c'est que le contexte est si incertain et dynamique que les investisseurs doivent rester concentrés sur leurs plans à long terme, y compris leurs objectifs de rendement, la répartition des actifs et un positionnement qui convient à leur tolérance au risque. Bien que les jours, les semaines et les mois suivants puissent parfois être déchirants sur les marchés financiers, la plupart des investisseurs ont un horizon de placement qui survit à une administration politique, à un cycle économique ou à un cycle des marchés boursiers, et devrait se positionner en conséquence.

Que vient-il de se passer?

Pour récapituler, le président Trump venait d'imposer des tarifs douaniers « réciproques » sur 60 pays, allant jusqu'à 50 %, et au-dessus du tarif de base de 10 % sur la plupart des autres pays du monde, avant d'annoncer une pause de 90 jours dans la mise en œuvre des taux plus élevés sur tous les pays, à l'exception de la Chine. Après la présentation détaillée de ce plan initial le 2 avril, ce que le président Trump a appelé le « Jour de la Libération », les marchés boursiers dans le monde entier ont connu des hauts et des bas, alternant entre la consternation face à la possibilité d'un ralentissement économique mondial, d'une récession américaine et de l'inflation, et l'attente qu'il s'agisse principalement d'une tactique de négociation, avec des concessions de divers gouvernements et des portes de sortie à court terme permettant au président de reporter, de baisser ou de supprimer ces tarifs. Cette volatilité aurait pu être mieux illustrée le 7 avril, lorsqu'un message publié sur les médias sociaux a affirmé à tort que le président Trump envisageait un report de 90 jours de la mise en œuvre du 9 avril. Après deux jours solides de baisses du marché boursier, on a entamé la journée de lundi avec une autre baisse de 3 % à l'ouverture du S&P 500 avant que la publication sur X ne provoque un soupir de soulagement mondial et un bond de 8 % de l'indice principal quelques minutes avant qu'un démenti de la Maison-Blanche n'entraîne de nouveau une baisse du marché, pour terminer la journée en baisse de 0,2 %. Le suivi le plus important a été l'escalade de va-et-vient entre les États-Unis et la Chine, qui, au moment d'écrire ces lignes, a fait grimper à 125 % les taux « réciproques » imposés à la Chine, avec des représailles tarifaires sur les biens américains entrant en Chine maintenant à 84 % et la balle revenant dans le camp de la Chine.

Les tarifs réciproques concernent en fait les déficits commerciaux

Pour remettre les pendules à l'heure, nous devons reconnaître que les tarifs « réciproques » annoncés le 2 avril n'étaient pas fondés sur les taux tarifaires dans les pays ciblés, par rapport aux biens américains, comme on s'y attendait. Au lieu de cela, le calcul utilisé par les États-Unis portait en fait sur les déficits commerciaux que les États-Unis ont avec chaque pays. C'est-à-dire que si le pays exporte davantage aux États-Unis qu'il n'en importe, cela représente un déficit commercial du point de vue des États-Unis, ce qui explique pourquoi de nombreux pays en développement ont été frappés par des taux tarifaires plus élevés. Ces pays produisent généralement des biens peu coûteux auxquels les consommateurs américains, ou les industries, veulent avoir accès. Cependant, leur population n'est souvent pas assez riche pour acheter les biens plus chers, comme la machinerie ou les avions, que les États-Unis exportent. Ce déficit commercial a ensuite été divisé par la valeur des biens que les États-Unis exportent vers chaque pays pour atteindre un ratio, qui a ensuite été représenté par le « tarif facturé aux États-Unis, y compris la manipulation des devises et les barrières commerciales », avant que le gouvernement des États-Unis ne prenne ce ratio et le divise de moitié pour déterminer son tarif « réciproque » à appliquer à chaque pays. Selon cette logique, certains pays, comme le Royaume-Uni et l'Australie, avec lesquels les États-Unis vendent plus qu'ils n'importent, ce qui crée un excédent commercial américain, auraient donc eu un ratio négatif. Mais de toute façon, ils ont été arrondis au taux de base de 10 %.

Les taux tarifaires réciproques ont choqué tout le monde

La plupart des observateurs de ce processus ont été choqués par les taux tarifaires réciproques, probablement parce qu'ils avaient établi des prévisions sur les tarifs douaniers réels que les pays imposaient sur les biens américains, puis estimé quels facteurs supplémentaires, tels que les taxes sur la valeur ajoutée ou un certain nombre représentant des barrières non tarifaires, comme le mécanisme de gestion de l'offre au Canada, pourraient s'ajouter à ces facteurs. Les marchés ont rapidement réagi aux taxes perçues comme excessives, s'attendant à ce que cela ait une incidence importante sur le commerce mondial, augmente les prix pour les consommateurs américains et augmente la probabilité d'une récession aux États-Unis et d'un ralentissement économique mondial. Les marchés boursiers mondiaux ont ensuite baissé.

Comment les pays peuvent-ils négocier ces taux à la baisse?

Jusqu'à présent, avant l'annonce de la pause de 90 jours, nous avons vu des pays comme le Vietnam offrir de réduire leurs taux tarifaires sur les importations américaines à zéro (de 12 %) et l'UE de réduire de même ses taux sur les biens industriels à zéro, mais ces offres ont été rejetées par l'administration américaine. Il semblerait que les États-Unis cherchent à obtenir des offres plus complètes pour corriger ces déficits commerciaux ou être autrement compensés. On pourrait imaginer que les engagements d'acheter des biens, comme peut-être de l'équipement militaire américain en quantités massives, pour compenser ces déficits commerciaux seraient l'une de ces avenues, ce qui apaiserait également d'autres problèmes tels que les objectifs de dépenses de l'OTAN, mais considérant que les pays avec lesquels les États-Unis ont déjà un excédent commercial n'ont pas été épargnés par les tarifs douaniers du Jour de la Libération, d'autres facteurs sont peut-être à considérer.

Une autre considération est que le président Trump semble rechercher un flux de revenus fiable (sur les 10 prochaines années) provenant de ces nouvelles taxes pour compenser les réductions d'impôts qu'il veut inclure dans le budget. Si les tarifs douaniers sont négociés, il aura moins d'influence auprès du Congrès. Il y a aussi l'objectif contradictoire de cette augmentation des recettes fiscales, en ce sens que si les entreprises déménagent leurs activités de fabrication aux États-Unis, comme le suggère le président Trump, les recettes tarifaires diminueront. Cela tombe dans un scénario du type « on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre ».

Le Canada et le Mexique ont été relativement gagnants

Il ne serait certainement pas juste de dire que le Canada et le Mexique ne sont pas touchés par le tsunami tarifaire en cours, mais le Jour de la Libération n'a au moins pas causé de dommages supplémentaires. En fait, cela a plutôt clarifié certains traitements en vertu de l'Accord commercial Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) qui pourrait mettre les pays dans une meilleure position que de nombreux autres partenaires commerciaux, du moins dans certaines industries et dans un avenir immédiat. Les biens certifiés conformes à l'ACEUM demeureront exemptés des tarifs douaniers américains. Cela représente actuellement environ 40 % des biens que le Canada exporte aux États-Unis, bien que nous nous attendions à ce que ce taux double à peu près à mesure que les entreprises se précipitent pour obtenir la certification de biens qui étaient auparavant assujettis à des tarifs douaniers minimes, voire nuls. Les biens qui ne sont pas conformes à l'ACEUM seront assujettis aux taux établis dans le décret tarifaire original « dicté par le fentanyl » de l'ordre de 25 % sur les biens autres que les produits liés à l'énergie, qui sont assujettis à un taux de 10 %. Le président Trump a laissé entendre que les progrès sur le fentanyl et l'immigration pourraient entraîner une réduction de ce taux de 25 % à 12 %. Bien qu'il s'agisse d'un allègement substantiel par rapport à ce qui aurait pu être mis en place si le Canada avait été assujettit à des tarifs réciproques supplémentaires, les entreprises canadiennes sont toujours assujetties à d'autres tarifs douaniers sectoriels, notamment les automobiles, les pièces automobiles, l'acier et l'aluminium jusqu'à présent.

La Chine et les États-Unis dans une escalade

Alors que plusieurs pays ont mis en place de modestes représailles tarifaires, la Chine et les États-Unis se sont engagés dans une véritable escalade de représailles. Les États-Unis ont imposé et maintenu des tarifs douaniers sur divers biens en provenance de la Chine pendant une longue période, mais les États-Unis ont ajouté une nouvelle ronde cette année en imposant pour la première fois des tarifs douaniers de 10 % à la Chine en même temps qu'ils annonçaient la première série de tarifs douaniers de 25 % sur le Canada et le Mexique. Après la riposte de la Chine avec des tarifs douaniers de 10 % à 15 % sur certaines importations américaines, le président Trump est revenu à la charge avec 10 % de plus, ce qui a porté le niveau à 20 %. Lors de l'annonce des mesures le 2 avril, les États-Unis ont ajouté 34 % de plus pour porter le taux national à 54 %. Le 4 avril, la Chine a égalé ce taux de 34 %. Puis, le 8 avril, le président Trump a encore augmenté la barre avec un autre tarif de 50 % sur la Chine, ce qui a porté le taux à 104 %. Pour ne pas être en reste, la Chine a égalé cette augmentation avec une augmentation de 50 % pour porter son taux à 84 %. La dernière décision jusqu'à présent a été une nouvelle escalade des États-Unis, à 125 %, tout en accordant simultanément à tous les 59 autres pays assujettis à des tarifs réciproques plus élevés un sursis de 90 jours.

L'incertitude est peut-être un bon outil de négociation, mais elle n'est pas bonne pour les affaires

La grande question est de savoir combien de temps ces tarifs pourraient rester en vigueur (s'ils seront ultimement mis en œuvre) et combien

de dommages pourraient être infligés aux États-Unis et à d'autres économies en conséquence. Les messages ont été partagés quant à savoir si ces tarifs seront permanents, négociés à la baisse ou complètement éliminés dans un avenir rapproché. Plus cette incertitude persistera, plus les dommages seront grands. Bien que les tarifs puissent causer des dommages économiques importants à toutes les parties, l'incertitude peut également faire en sorte que les entreprises reportent leurs investissements, interrompent leur planification pour l'avenir ou retardent l'embauche jusqu'à ce que les règles du jeu soient mieux établies et comprises.

Bien que le président Trump ait créé de l'incertitude avec les mesures et la rhétorique passées, si nous regardons les résultats souhaités en ce qui concerne la création d'un plus grand nombre d'emplois manufacturiers aux États-Unis, nous devons supposer que le parti pris penchera vers l'imposition de tarifs douaniers à long terme. Si l'on s'attend à ce que les entreprises déménagent des usines de fabrication, ce qui pourrait prendre des années et des millions ou des milliards de dollars d'investissements, tout en abandonnant des chaînes d'approvisionnement qui ont peut-être pris des années, voire des décennies, à établir, elles devront être convaincues que ces nouveaux obstacles aux affaires existeront à long terme. Si l'on s'attend à ce que les tarifs douaniers ne soient tolérés que pendant des mois ou peut-être seulement quelques années, il peut être plus rentable de faire avec les tarifs, comme ils sont mis en œuvre, ou de simplement fermer certaines chaînes de production qui ne sont pas rentables. Pour d'autres produits qui sont actuellement soutenus par une main-d'œuvre à moindre coût dans d'autres pays, la fabrication ne pourrait être déplacée que si elle peut être automatisée, ce qui pourrait ne pas améliorer considérablement la situation de l'emploi aux États-Unis, ou simplement entraîner des coûts plus élevés pour le consommateur. Si ces efforts réussissent à créer plus d'emplois manufacturiers aux États-Unis, nous pourrions également nous demander où se trouveront les travailleurs. Les États-Unis ont actuellement un taux de chômage historiquement bas de 4,1 %.

Les répercussions des tarifs douaniers sur l'économie et l'inflation

Il existe une règle empirique qui vous permet d'estimer l'effet de ces tarifs douaniers sur la croissance économique et le taux d'inflation aux États-Unis. En examinant les tarifs douaniers perçus sur toutes les importations, on obtient le tarif effectif moyen pondéré en fonction du commerce. L'an dernier, ce taux d'imposition était de 2,5 %. Maintenant, avec les annonces du 2 avril, en plus des autres annonces propres à chaque pays et secteur jusqu'à présent, nous estimons que le taux passera à 22,5 %, soit un niveau jamais vu depuis plus de 100 ans. La règle empirique suggère qu'une augmentation de 1 % du taux tarifaire moyen réduira la croissance économique de 0,1 % et augmentera l'inflation de 0,1 %. Cette augmentation de 20 % se traduirait donc par une incidence de 2 % sur le PIB et une augmentation de 2 % du taux d'inflation. Cette analyse n'a pas tenu compte de la plus récente escalade de tarifs à l'égard de la Chine. Si nous incluons une estimation approximative de cette incidence, ainsi que d'autres tarifs douaniers sectoriels qui ont été évoqués, notamment sur les semi-conducteurs, les produits pharmaceutiques et les minéraux, le taux tarifaire effectif moyen pourrait être supérieur à 40 %.

Comme on s'attend à ce que les niveaux tarifaires du 2 avril soient revus ou négociés à la baisse, avec une incidence seulement sur une partie de l'année 2025, notre équipe économique américaine réduit nos prévisions de croissance du PIB pour cette année de +2,4 % à 1 %, avec une probabilité de 50 % d'une récession aux États-Unis, et notre cible d'inflation de base passe de +2,4 % à +3,5 %. La pause de 90 jours a été annoncée après les révisions de ces prévisions, et pourrait donc apporter un soulagement supplémentaire à mesure que la poussière retombera. Pour le Canada, nous attendons avec impatience le Rapport sur la politique monétaire d'avril de la Banque du Canada, qui sera publié avec l'annonce des taux d'intérêt le 16 avril, pour obtenir des renseignements actualisés sur l'incidence des tarifs douaniers annoncés sur l'économie canadienne.

Les répercussions sur les marchés boursiers et les cibles de fin d'année

Nous avons entamé 2025 avec une bonne croissance des bénéfices, mais avec des rendements plus modérés de l'indice S&P 500 et de l'indice composé TSX, après une excellente année 2024. L'inflation revenait à la cible de 2 %, les banques centrales étaient en mode d'assouplissement et, bien que DeepSeek ait émis des doutes sur la progression du déploiement de l'IA, l'enthousiasme était demeuré solide pour la poursuite de ce développement et de plus en plus d'entreprises et de secteurs s'attendaient à améliorer leur efficacité et leur rentabilité. La vie était belle. Les marchés avaient également connu un coup de pouce après les élections américaines avec la promesse d'une baisse des impôts et d'une déréglementation.

Bien que les tarifs douaniers aient toujours fait partie du plan du président Trump, la plupart des observateurs s'attendaient à des répercussions réelles minimales, car ces menaces seraient utilisées pour obtenir diverses concessions de divers pays ou de diverses industries. Presque personne n'était vraiment prêt pour les turbulences qui allaient s'ensuivre alors que les menaces et les mises en œuvre arriveraient rapidement et avec fureur, avec des justifications douteuses, des retards, des reports et des escalades de représailles. Lors de l'annonce des tarifs douaniers le 2 avril, la gravité de l'incidence réelle a entraîné des révisions des prévisions de croissance économique et des attentes en matière de rentabilité. Alors que nous entamons bientôt la période d'annonce des bénéfices du premier trimestre de 2025, nous pouvons probablement nous attendre à ce que les entreprises retirent ou élargissent leurs fourchettes de prévisions, et soulignent les difficultés à mener leurs activités dans un contexte

aussi incertain.

Notre équipe américaine a réduit ses prévisions en ce qui concerne le bénéfice par action (BPA) du S&P 500 pour 2025 de 270 \$ US à 250-255 \$ US en raison des tarifs douaniers qui ont une incidence sur les coûts des intrants et donc sur les marges bénéficiaires ainsi que sur les réductions de la croissance des ventes alors que l'économie ralentit. Les secteurs les plus durement touchés sont la consommation discrétionnaire, les matériaux et les produits industriels. Avec cette révision des prévisions du BPA, notre cible de fin d'année pour le S&P 500 passe de 6 375 à 5 800. Ces prévisions ont également été révisées avant ce sursis de 90 jours.

Pour le Canada, une autre principale considération est l'incidence sur nos marchés d'exportation vers les États-Unis, qui seront touchés négativement en général si l'économie américaine ralentit, et pour les secteurs qui seront encore touchés par les tarifs sectoriels et les produits non conformes à l'ACEUM. Nous nous attendons à obtenir plus de renseignements sur bon nombre de ces facteurs à mesure que nous passons en revue le Rapport sur la politique monétaire d'avril de la Banque du Canada et que nous verrons les révisions des estimations des analystes au cours de la période d'annonce des bénéfices du premier trimestre de 2025. Pour l'instant, nous maintenons la cible de fin d'année de 26 300 sur l'indice composé TSX que nous avons établie en janvier et notons que l'indice composé TSX surpasse l'indice S&P 500 de 5 % à 6 % depuis le début de l'année.

Les principaux points à retenir pour les investisseurs

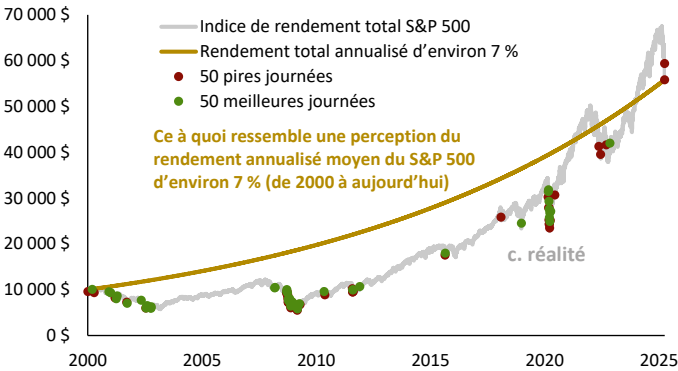
Après l'effondrement des marchés de deux jours qui a suivi le 2 avril, avec des baisses importantes de 10,5 % sur le S&P 500 et de 8,4 % sur les indices composés S&P/TSX, les récents mouvements ont mis en évidence l'extrême volatilité du marché actuel. D'une part, les investisseurs paniquent face aux dommages potentiels du plan tarifaire américain le plus important depuis un siècle. D'autre part, les bases solides de l'économie américaine (si l'on regarde au-delà de l'incidence des tarifs douaniers) ont mené les investisseurs à se précipiter sur le marché dès les signes d'une évolution positive, en raison d'une crainte de rater des occasions d'achat pendant cette baisse.

Bien qu'il soit encourageant de constater que l'optimisme autour du marché nord-américain persiste, il n'y a toujours pas d'indications claires sur la façon dont le chaos tarifaire prendra fin. Nous prévoyons actuellement un large éventail de possibilités sur le marché. Cependant, ce qui reste le plus important dans l'esprit des investisseurs, c'est la façon de gérer leurs portefeuilles pendant ces périodes volatiles. La réponse courte est de maintenir et de diversifier les placements. Au fil des décennies, l'adoption d'un horizon de placement plus long et le maintien d'un portefeuille diversifié se sont avérés être des stratégies efficaces pour naviguer dans la volatilité des marchés.

Pourquoi maintenir les placements?

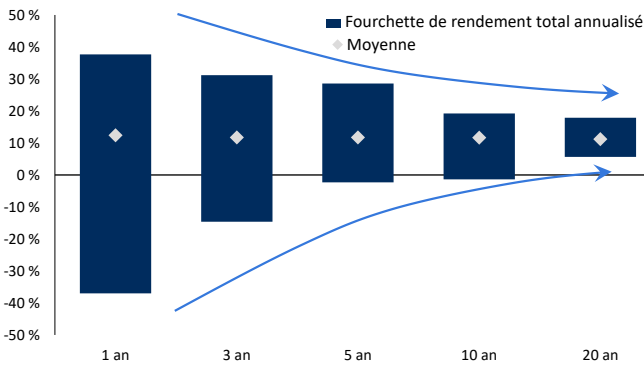
1. Les meilleurs jours de bourse du marché ont tendance à suivre de près les pires jours de bourse (graphique 1).
2. Une partie importante des gains à long terme est attribuable à un nombre relativement faible de bons jours (graphique 2).
3. Les marchés ont tendance à se normaliser au fil du temps, de sorte qu'un horizon de placement plus long réduit la volatilité des rendements (graphiques 3 et 4).
4. La diversification demeure importante, car le rendement des différentes catégories d'actifs peut varier considérablement d'une année à l'autre (graphique 5).

graphique 1 - Les meilleurs jours ont tendance à suivre les pires jours



Source: FactSet, Raymond James Ltée; données au 4 avril 2025. Placement initial de 10 000 \$ US le 1er janvier 2000.

graphique 3 - Fourchette de rendement par horizon de placement – S&P 500



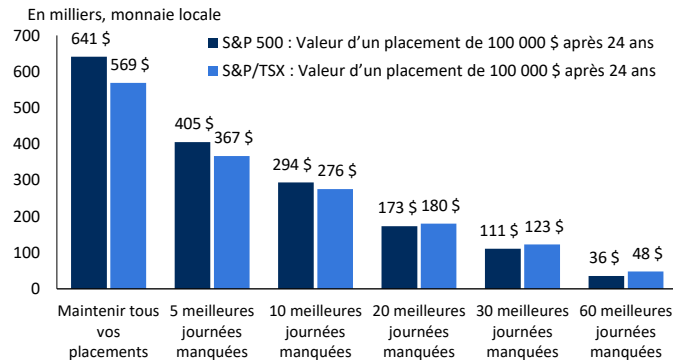
Source: FactSet, Raymond James Ltée; plages de date : du 01-01-1973 au 31-12-2024. Les rendements totaux annualisés sur 3, 5, 10 et 20 ans sont calculés sur une base continue. Les rendements sont indiqués dans la monnaie locale.

graphique 5 - Avantages de la diversification

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Cumul ann.
Actions américaines à grande capitalisation 21.59%	Actions canadiennes 21.08%	Actions de marchés émergents 28.26%	Actions américaines à grande capitalisation 4.23%	Actions américaines à grande capitalisation 24.84%	Actions américaines à grande capitalisation 16.32%	Actions américaines à grande capitalisation 27.61%	Marché monétaire canadien 1.82%	Actions américaines à grande capitalisation 22.90%	Actions américaines à grande capitalisation 36.36%	Actions de marchés développés 6.94%
Actions de marchés développés 18.85%	Actions américaines à grande capitalisation 8.09%	Actions de marchés développés 16.82%	Marché monétaire canadien 1.38%	Actions canadiennes 22.88%	Actions de marchés émergents 16.23%	Actions canadiennes 25.09%	Actions canadiennes -5.84%	Actions de marchés développés 15.07%	Actions canadiennes 21.65%	Actions de marchés émergents 3.00%
Portfeuille équilibré 7.63%	Portfeuille équilibré 7.53%	Actions américaines à grande capitalisation 13.83%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 1.10%	Portfeuille équilibré 16.60%	Portfeuille équilibré 9.96%	Portfeuille équilibré 12.83%	Actions de marchés développés -8.23%	Portfeuille équilibré 13.61%	Portfeuille équilibré 18.71%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 1.81%
Obligations de sociétés canadiennes de GI 2.71%	Actions de marchés émergents 7.34%	Portfeuille équilibré 10.40%	Portfeuille équilibré -1.58%	Actions de marchés développés 15.85%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 8.74%	Actions de marchés développés 10.32%	Portfeuille équilibré -9.61%	Actions canadiennes 11.75%	Actions de marchés émergents 17.25%	Actions canadiennes 1.51%
Actions de marchés émergents 2.04%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 3.73%	Actions canadiennes 9.10%	Actions de marchés développés -6.03%	Actions de marchés émergents 12.45%	Actions de marchés développés 5.92%	Marché monétaire canadien 0.17%	Obligations de sociétés canadiennes de GI -9.87%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 8.37%	Actions de marchés développés 13.24%	Portfeuille équilibré 1.08%
Marché monétaire canadien 0.63%	Marché monétaire canadien 0.51%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 3.38%	Actions de marchés émergents -6.88%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 8.05%	Actions canadiennes 5.60%	Obligations de sociétés canadiennes de GI -1.34%	Actions américaines à grande capitalisation -12.16%	Actions de marchés émergents 6.88%	Obligations de sociétés canadiennes de GI 6.97%	Marché monétaire canadien 0.83%
Actions canadiennes -8.32%	Actions de marchés développés -2.49%	Marché monétaire canadien 0.56%	Actions canadiennes -8.89%	Marché monétaire canadien 1.65%	Marché monétaire canadien 0.86%	Actions de marchés émergents -3.37%	Actions de marchés émergents -14.28%	Marché monétaire canadien 4.71%	Marché monétaire canadien 4.92%	Actions américaines à grande capitalisation -4.20%

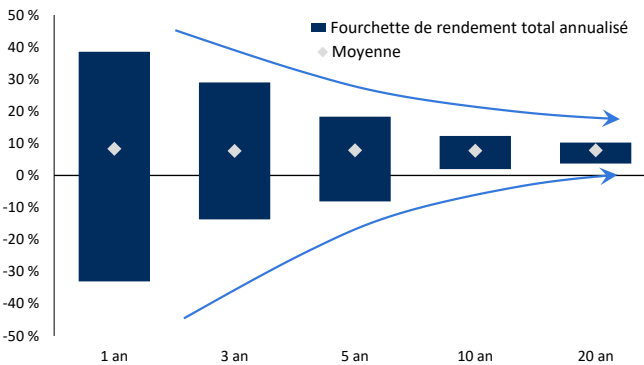
Source: Morningstar Direct. Rendements totaux en \$ CA au 31 mars 2025. équilibré : 20 % d'actions canadiennes + 25 % d'actions américaines + 15 % d'actions de marchés développés + 5 % d'actions de marchés émergents + 35 % d'obligations de sociétés canadiennes GI.

graphique 2 - Meilleures journées manquées



Source: FactSet, Raymond James Ltée; données au 31 décembre 2024. Placement initial de 100 000 \$ le 1er janvier 2000.

graphique 4 - Fourchette de rendement par horizon de placement – Indice composé S&P/TSX



Source: FactSet, Raymond James Ltée; plages de date : du 01-01-1973 au 31-12-2024. Les rendements totaux annualisés sur 3, 5, 10 et 20 ans sont calculés sur une base continue. Les rendements sont indiqués dans la monnaie locale.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À L'ATTENTION DES ÉPARGNANTS

Tous les renseignements au sujet des sociétés couvertes par Raymond James peuvent être consultés à l'adresse : Information <https://raymondjames.bluematrix.com/sellside/Disclosures.action>

Le présent bulletin est préparé par l'équipe Groupe gestion privée de Raymond James Ltée (RJL) aux fins de diffusion aux clients de détail de RJL. Il ne s'agit pas des résultats du Service de la recherche de RJL.

Toutes les opinions et les recommandations reflètent le jugement de l'auteur à cette date et peuvent changer. Les recommandations de l'auteur peuvent être fondées sur une analyse technique et tenir compte ou non des renseignements figurant dans les rapports de recherche fondamentale publiés par RJL ou ses sociétés affiliées. L'information provient de sources jugées fiables, mais son exactitude ne peut être garantie. Ce bulletin est présenté uniquement à titre indicatif. Il ne vise pas à fournir des conseils d'ordre juridique ou fiscal. Chaque situation étant différente, les particuliers doivent chercher à obtenir des conseils en fonction de leur situation. Le présent document ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de quelque titre que ce soit. Il est destiné à être diffusé uniquement dans les territoires où RJL est inscrite. RJL, ses dirigeants, ses administrateurs, ses mandataires, ses employés et leur famille peuvent de temps à autre détenir une position en compte ou à découvert dans les titres mentionnés dans le présent document et se livrer à des opérations contraires aux conclusions indiquées dans le présent bulletin. RJL peut assurer la prestation de services bancaires d'investissement ou d'autres services pour les sociétés mentionnées aux présentes, ou solliciter des services bancaires d'investissement auprès de ces dernières. Les valeurs mobilières sont offertes par l'intermédiaire de Raymond James Ltée, membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Les services de planification financière et d'assurance sont offerts par l'intermédiaire de Raymond James Financial Planning Ltd., qui n'est pas membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et des coûts peuvent tous être associés aux placements dans les fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. Les résultats présentés ne doivent pas être considérés comme étant une garantie de rendement pour l'avenir. Les résultats individuels varieront, et les frais de transaction liés à un placement dans ces titres auront une incidence sur leur rendement global.

Certaines des valeurs mobilières mentionnées dans le présent bulletin peuvent comporter un risque plus élevé. Les clients doivent communiquer avec leur conseiller pour vérifier si les titres sont compatibles avec leur tolérance au risque et leurs objectifs de placement.

L'information à l'égard des titres à risque élevé, moyen et faible est disponible auprès de votre conseiller.

RJL est membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

© 2025 Raymond James Ltée.